

Arrêté n° 5311 VP/CDE du 1er juin 2018 portant désignation des contrôleurs délégués du contrôleur des dépenses engagées au sein des cellules du contrôle des dépenses engagées

Paru in extenso au journal officiel n°46 N du 08/06/2018 à la page 10399 dans la partie Vice-présidence

Version en vigueur au 18/01/2019

Le vice-président du gouvernement de la Polynésie française, ministre de l'économie et des finances, en charge des grands travaux et de l'économie bleue,
Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 650 PR du 23 mai 2018 portant nomination du vice-président et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;
Vu l'arrêté n° 652 PR du 23 mai 2018 relatif aux attributions du vice-président, ministre de l'économie et des finances, en charge des grands travaux et de l'économie bleue ;
Vu la délibération n° 95-205 AT du 23 novembre 1995 modifiée portant adoption de la réglementation budgétaire, comptable et financière de la Polynésie française et de ses établissements publics ;
Vu la délibération n° 97-37 APF du 27 février 1997 modifiée organisant le contrôle des dépenses engagées de la Polynésie française, de ses établissements publics à caractère administratif et du Conseil économique, social et culturel ;
Vu l'arrêté n° 404 CM du 15 avril 1997 modifié instituant la réglementation relative à la comptabilité des engagements ;
Vu l'arrêté n° 19 MEF du 1er mars 2004 modifié fixant les plafonds en matière de visa des engagements relevant de la compétence des correspondants titulaires et suppléants du contrôle des dépenses engagées dans les services et les établissements publics de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 682 PR du 29 mai 2018 portant nomination de M. Robert Shan Ching Seong en qualité de contrôleur des dépenses engagées ;
Vu l'arrêté n° 5039 VP du 31 mai 2018 portant délégation de signature à M. Robert Shan Ching Seong, contrôleur des dépenses engagées,

Arrête :

Article 1er

Pour compter du 1er juin 2018, les agents dont les noms figurent en annexe au présent arrêté sont désignés en qualité de contrôleurs délégués du contrôleur des dépenses engagées dont ils sont délégataires, au sein des cellules du contrôle des dépenses engagées.

Art. 2

Les arrêtés relatifs aux précédentes nominations de contrôleur délégué du contrôleur des dépenses engagées au sein des cellules du contrôle des dépenses engagées sont abrogés.

Art. 3

Le présent arrêté sera notifié aux intéressés et publié au Journal officiel de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 1er juin 2018.

Pour le vice-président et par délégation :
Le contrôleur des dépenses engagées,
Robert SHAN CHING SEONG

Annexe - Contrôleurs délégués du contrôleur des dépenses engagées au sein des cellules du contrôle des dépenses engagées *Rédaction issue de l'Arrêté n° 239 VP/CDE du 10 janvier 2019*

Voir toutes les modifications dans le temps :

- [Arrêté n° 5311 VP/CDE du 1er juin 2018](#), JOPF n° 46 N du 08/06/2018 à la page 10399
- [Arrêté n° 5316 VP/CDE du 1er juin 2018](#), JOPF n° 46 N du 08/06/2018 à la page 10407
- [Arrêté n° 10198 VP/CDE du 5 octobre 2018](#), JOPF n° 82 N du 12/10/2018 à la page 19926
- [Arrêté n° 239 VP/CDE du 10 janvier 2019](#), JOPF n° 6 N du 18/01/2019 à la page 1462

Annexe – Contrôleurs délégués du contrôleur des dépenses engagées au sein des cellules du contrôle des dépenses engagées

Contrôle des dépenses engagées

Cellule fonctionnement

M. Sean WHITMAN

Cellule investissement

Mme Haydée LILIN

Cellule établissements publics

M. Daniel TOOMARU

Mme Chantal WONG CUN THAM

Cellule rémunération

Mme Linda FONG

M. Samuel BUZY

Cellule CHPF

Mme Marie-Claude GAZON

M. Oraihoomana TEURURAI